

# PromoPost Jour suivant

## Droit au but

Le mode d'expédition rapide PromoPost Jour suivant est un instrument efficace pour communiquer des informations à court terme dans votre région de diffusion locale. La distribution de vos envois non adressés a lieu le jour ouvrable qui suit celui de leur dépôt.

Vous trouverez des informations détaillées sur la planification et la mise en œuvre de campagnes PromoPost dans le factsheet «Offre PromoPost». Les «Spécifications PromoPost» contiennent des informations importantes sur la présentation, la préparation et le dépôt des envois.

Lorsqu'il s'agit de diffuser des informations rapidement par publipostage non adressé, PromoPost Jour suivant vous offre une solution d'expédition rapide et fiable. Tout comme les lettres du Courrier A, vos envois sont distribués aux ménages le jour ouvrable qui suit celui de leur dépôt auprès de la Poste. Vous pouvez choisir les produits suivants comme variante de diffusion, en fonction du groupe cible que vous souhaitez atteindre:

- Clients privés
- Clients privés et clients commerciaux

PromoPost Jour suivant convient pour l'envoi d'informations à caractère urgent et d'intérêt public, mais également pour toutes sortes de mesures publicitaires dans le secteur local.

Les envois PromoPost ne sont pas distribués le mardi et le jeudi dans la Principauté du Liechtenstein. Ces jours sont considérés comme des jours fériés cantonaux. Par conséquent, les envois sont distribués le jour ouvrable qui suit (sans les samedis).

### Quantité et poids maximaux

Votre ordre PromoPost Jour suivant ne peut pas dépasser une quantité de 25 000 envois, ni un poids total de 920 kg.

### Remise de l'ordre et dépôt des envois

PromoPost Jour suivant se base sur un processus de traitement particulier permettant la distribution dans un délai court. La Poste distribue les envois déposés en tant que PromoPost Jour suivant le jour ouvrable (du lundi au vendredi) qui suit celui de leur dépôt.

Condition préalable: les envois doivent être déposés à la filiale (hors filiales en partenariat) au moins deux heures avant le délai de dépôt du Courrier A, sous forme de paquets standard de 10, 25, 50, 100, 150, 200 ou 250 exemplaires regroupés ou enliassés. De cette façon, ils pourront être préparés à temps jusqu'à l'évacuation des envois après la fermeture des guichets, puis être expédiés directement aux offices de distribution dans des conteneurs à lettres étiquetés en conséquence. Le dépôt dans les centres courrier ou logistiques n'est pas possible.

PromoPost Jour suivant ne peut pas être saisi via le service en ligne «PromoPost Manager».

### Prix

Les prix par catégorie de localités tiennent compte du travail occasionné par la distribution dans les localités respectives. Généralement les catégories correspondent à

- Localités A: zone densément peuplée (villes et agglomérations)
- Localités B: zone urbanisée intermédiaire (petites villes et grandes localités)
- Localités C: zone faiblement peuplée (régions rurales, petites localités)

La Poste peut modifier la catégorie de certaines localités indépendamment de toute modification des prix.

Poids par envoi	Prix par catégorie de localités		
	Localités A	Localités B	Localités C
1–25 g	350.00	360.00	370.00
26–50 g	370.00	380.00	390.00
51–75 g	390.00	400.00	410.00
76–100 g	410.00	420.00	430.00

Prix pour les envois à partir de 100 g sur demande; veuillez vous renseigner suffisamment tôt auprès de votre filiale. Tous les prix s'entendent en CHF pour 1000 exemplaires, hors TVA.

Le poids des envois est arrondi de manière commerciale.

### Rabais sur le chiffre d'affaires

Des rabais sont octroyés à partir d'un chiffre d'affaires annuel de CHF 50 000.00 hors TVA sur les produits PromoPost donnant droit au rabais. Pour de plus amples informations à ce sujet, reportez-vous au factsheet «Offre PromoPost».

### Montant minimal

Le prix minimal par dépôt est de CHF 75.00 (hors TVA). La Poste facture la différence lorsque le prix total, toutes prestations comprises (prix PromoPost et prestations complémentaires hors TVA) est inférieur à ce montant.



**Supplément pour envois spéciaux**

Supplément de CHF 30.00 pour 1000 exemplaires, hors TVA, non cumulé:

- Format inférieur à 140 x 90 mm
- Format non rectangulaire, envois non carrés
- Envois tridimensionnels non empilables
- Envois sans côté fermé  
(par exemple pli leporello ou zigzag)
- Envois dont le papier est insuffisamment rigide

**Spécifications PromoPost**

Pour la mise en œuvre de campagnes avec PromoPost, veuillez tenir compte des «Spécifications PromoPost», lesquelles comportent des informations importantes sur la présentation des envois et la préparation du dépôt.

Les conditions générales «Prestations du service postal» en vigueur et faisant partie intégrante du contrat ainsi que les conditions générales «PromoPost» peuvent être consultées sur [www.poste.ch/cg](http://www.poste.ch/cg). Sur demande du client, la Poste peut fournir une version papier des conditions générales.

